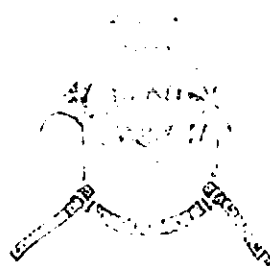


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
.....
REGION DU CENTRE
.....
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
.....
COMMUNE DE NGOUMOU
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
SERVICE TECHNIQUE
.....



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
.....
CENTER REGION
.....
MEFOU ET AKONO DIVISION
.....
NGOUMOU'S COUNCIL
.....
GENERAL SECRETARY
.....
TECHNICAL SERVICE
.....

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS
.....

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC PROCUREMENT
.....

Tél : 023 36 24 24 24

URL : <http://www.communedengoumou.org>
Mailto : communedengoumou@yahoo.fr

DECISION N° **0000-1/2** /D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2025 du
17 JUN 2025 portant attribution de l'Appel d'Offres
N°002/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 27/03/2025, EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN
DEUX LOTS.

N° Lot	Désignation
1	Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle bilingue de Ngoumou
2	Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle d'otélé

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU
FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU
-autorité Contractante-

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/07-065 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAI du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;
Vu le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}

MAN MVOG ADA SARL est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres N°
N°002/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 27/03/2025, EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUX
LOTS.

LOT 1 : Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle bilingue de
Ngoumou

Aux conditions ci-après :
Montant du Marché : 26 799 482 Francs CFA TTC
Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

ETS EC2 est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres N°
N°002/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2025 Du 27/03/2025, EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUX
LOTS.

LOT 2 : Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle d'otélé

Aux conditions ci-après :
Montant du Marché : 29 780 367 Francs CFA TTC
Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où bon sera.

Amplifications :

- Préfet/MAK
- CC/ARMP-CE
- DD/MAK
- Pdt CIPM (pour info)
- Intéressé
- Affichage

NGOUMOU, le

11 JUIN 2025

Le Maire de la Commune de Ngoumou

Autorité Compétente

Amvouna Atemengue
Jean Baptiste Martin